



**HAL**  
open science

## Paris sera toujours Paris. Réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne

Anne Aguilera, Miguel Padeiro, Benjamin Pradel

### ► To cite this version:

Anne Aguilera, Miguel Padeiro, Benjamin Pradel. Paris sera toujours Paris. Réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne. 48ème Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF) : Migrations et territoires, Jul 2011, SCHOELCHER, Martinique. hal-00696426

**HAL Id: hal-00696426**

**<https://enpc.hal.science/hal-00696426>**

Submitted on 11 May 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française

48<sup>ème</sup>  
colloque **ASRDLF 2011**  
6, 7 et 8 Juillet, Schoelcher - Martinique

## Migrations et Territoires



<http://asrdlf2011.com/>

# PARIS SERA TOUJOURS PARIS

## REFLEXIONS SUR LA CENTRALITE DANS LA METROPOLE FRANCILIENNE

### **Aguiléra Anne**

LVMT, Université Paris-Est, Ifsttar

Ecole des Ponts

6-8 avenue Blaise Pascal

77455 Marne la Vallée Cedex 2

anne.aguilera@ifsttar.fr

fax : 33 1 64 15 21 40

### **Padeiro Miguel**

Laboratoire d'Analyse Spatiale et d'Économie Régionale (LASER)

INRS-UCS

385, Sherbrooke Est

Montréal (QC), Canada, H2X 1E3

miguel\_padeiro@ucs.inrs.ca

fax : 1 514 499-4065

### **Pradel Benjamin**

Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal

Faculté de l'aménagement

Université de Montréal

2940, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal (QC), Canada, H3T 1B9

benjamin.pradel@enpc.fr

fax : 1 514 903 8490

### **Résumé**

À travers une revue de travaux empiriques couvrant les vingt dernières années et relevant de l'économie urbaine, de la géographie et de la sociologie, nous proposons d'identifier les grandes dynamiques qui ont contribué à maintenir Paris comme centralité métropolitaine sans équivalent au sein de la métropole francilienne, tout en faisant notablement évoluer ses attributs et son rôle métropolitain. Les restructurations de la ville centre concernent les fonctions exercées et la population résidente, mais sont aussi d'ordre symbolique. Nous soutenons par ailleurs que chacune de ces restructurations, qui impliquent des dynamiques de différenciation et

de sélectivité économique et sociale, est à la fois le produit de logiques individuelles, relevant des stratégies de localisation des activités économiques et de la population et plus largement des modes de vie de ceux qui résident ou seulement séjournent dans ces métropoles, mais aussi de logiques collectives (politiques d'aménagement). Enfin nous expliquons que chacune de ces deux logiques (individuelle et collective) opère à une échelle intra-métropolitaine mais aussi désormais à une échelle plus large dans un contexte de mondialisation et de mise en réseau des grandes métropoles mondiales.

### **Mots-clés**

Centralité, métropolisation, Paris, Île de France

### **Introduction**

L'intérêt des sciences humaines et sociales pour l'analyse des formes urbaines<sup>1</sup> connaît un regain d'intérêt, pour au moins deux raisons. La première est l'existence d'interactions avec la durabilité sociale, environnementale et économique des agglomérations urbaines, interactions qui invitent à insister sur certains questionnements dont celui des liens entre formes urbaines et comportements de mobilité (Aguiléra et Mignot, 2010). La seconde raison est que ces formes connaissent des évolutions profondes, qui touchent à la fois, mais selon des dynamiques très différentes, le centre traditionnel et sa périphérie.

Ces recompositions sont principalement de quatre ordres. On constate, premièrement, un développement des localisations en dehors du centre traditionnel qui touche à la fois, quoiqu'à des degrés différents, la population et les activités économiques. La littérature met l'accent, deuxièmement, sur la tendance à la multiplication en périphérie de lieux d'incarnation de la centralité (ou d'une partie des attributs de la centralité) en dehors du centre traditionnel (polycentrisme) (Gaschet, 2001). La spécialisation de certains territoires urbains (communes, quartiers) sur le plan de la nature des emplois (comme la concentration du tertiaire supérieur à la Défense) et/ou sur le plan des habitants (gentrification ou à l'inverse paupérisation) constitue une troisième caractéristique de la réorganisation en cours. Enfin, et quatrièmement, sous l'impulsion des nouveaux agencements dans l'espace urbain des activités et des populations et des évolutions qui touchent nos modes de vie (individualisation, désynchronisation des rythmes sociaux), on constate de profondes réorganisations spatiales et temporelles des flux à l'échelle intra-urbaine. En particulier les relations domicile-travail sont de moins en moins radiales car de plus en plus articulées sur les centralités localisées en périphérie (Aguiléra, 2005 ; Berroir et al., 2002).

Ces changements impliquent de réinterroger les catégories traditionnelles de l'analyse des formes urbaines, non pas leur légitimité mais leur caractérisation, les logiques (individuelles et collectives) qui concourent à leur production ainsi que leur inscription dans l'espace métropolitain. C'est selon cette grille d'analyse que nous proposons de questionner la centralité (Claval, 2000 ; Fache, 2008 ; Gaschet et Lacour, 2002) dans la métropole francilienne, en nous intéressant plus précisément à son centre traditionnel (la commune de Paris). Dans un contexte où le processus de polycentrisme a largement dominé les débats sur les formes urbaines au cours des dernières décennies (McMillen, 2001 ; Servais et al., 2007), une réflexion sur la place du centre traditionnel dans les espaces métropolitains nous semble importante. La disponibilité de nombreux travaux empiriques sur Paris et l'Île-de-France, en particulier au sein de notre équipe de recherche (Massot, 2010), explique par ailleurs notre intérêt pour le territoire francilien.

À travers une revue de travaux empiriques couvrant les vingt dernières années et relevant de l'économie urbaine, de la géographie et de la sociologie, nous proposons d'identifier les grandes dynamiques qui ont contribué à maintenir Paris comme centralité métropolitaine sans équivalent en Île-de-France, tout en faisant notablement évoluer ses attributs et son rôle métropolitain.

---

<sup>1</sup> Si les travaux théoriques et surtout empiriques sont particulièrement nombreux, la définition même du terme « forme urbaine » n'est pas consensuelle et revêt, en particulier en fonction des disciplines scientifiques, une connotation plutôt morphologique ou plutôt fonctionnelle. Notre parti pris dans ce papier est de considérer simultanément ces deux dimensions, qui selon nous s'enrichissent plutôt qu'elles ne se concurrencent. Dans cette acception, la forme d'une ville se caractérise d'une part par une forme de positionnement dans l'espace des habitants et des activités économiques, qui ont par ailleurs chacun des qualités propres (comme leur appartenance à une catégorie socio-professionnelle), d'autre part par des pratiques sociales des résidents mais aussi des non résidents. Ces pratiques se matérialisent par des flux (nous ne parlons ici que des flux physiques issus des mobilités individuelles) engendrés par des logiques spatiales mais aussi temporelles. Notre approche est ainsi pluri-disciplinaire, et emprunte à la fois à l'économie urbaine, la géographie mais aussi à la sociologie et spécifiquement aux réflexions sur les temporalités des modes de vie métropolitains (Massot, 2010).

Trois sections structurent notre propos. La première revient sur la notion de centralité et précise notre problématique en la situant dans les débats actuels en économie urbaine, en géographie et en sociologie. Les sections suivantes défendent la thèse selon laquelle Paris conserve une place spécifique et sans équivalent dans l'organisation de la centralité métropolitaine, au prix toutefois de profondes restructurations : celles-ci concernent les fonctions exercées et la population résidente (section 2), mais sont aussi d'ordre symbolique (section 3). Nous soutenons par ailleurs que chacune de ces restructurations, qui impliquent des dynamiques de différenciation et de sélectivité économique et sociale, est à la fois le produit de logiques individuelles, relevant des stratégies de localisation des activités économiques et de la population et plus largement des modes de vie de ceux qui résident ou seulement séjournent dans ces métropoles, mais aussi de logiques collectives (politiques d'aménagement). Enfin nous expliquons que chacune de ces deux logiques (individuelle et collective) opère à une échelle intra-métropolitaine mais aussi désormais à une échelle plus large qui est (notamment) celle du réseau des métropoles internationales.

## 1. La centralité métropolitaine en débat

La notion de centralité est essentielle aux sciences sociales pour expliquer la structure des localisations ainsi que celle des flux sur un territoire, quelle que soit l'échelle spatiale envisagée : intra-urbaine, régionale, nationale ou encore mondiale (Bourdeau-Lepage et al., 2009). Il n'existe toutefois pas de définition unique de la centralité, non pas tant en raison d'oppositions de fond que du choix de mettre l'accent sur tel ou tel aspect, en particulier suivant les disciplines.

Deux clivages principaux nous semblent pouvoir être dégagés : le premier distingue les travaux qui considèrent principalement les aspects économiques de la centralité de ceux qui se penchent plutôt sur les aspects socio-démographiques. Le second clivage concerne l'échelle temporelle prise en compte, la centralité étant pour certains une propriété spatiale qui n'existe que sur le temps long, tandis que d'autres (notamment en sociologie) envisagent des centres temporaires voire éphémères, créés par exemple à la faveur d'un grand événement (Ascher, 1999 ; Bourdin, 2003), mais qui influencent durablement l'attractivité sociale et la recomposition fonctionnelle des lieux centraux permanents (Pradel, 2010).

Il est donc utile de débiter ce papier en précisant notre définition de la centralité, qui cherche à dépasser ces clivages puisque nous visons une analyse pluri-disciplinaire. Nous précisons ensuite notre problématique en la positionnant par rapport aux grands débats théoriques actuels.

### 1.1. Une approche pluridisciplinaire

Beaucoup de définitions ont été données à la notion de centralité. Bien qu'assez ancienne, celle de M. Castells (1972) nous semble bien adaptée dans la mesure où elle invite à dépasser les clivages qui viennent d'être évoqués (activités/population, longue/courte durée) : pour M. Castells la centralité est, en effet, la combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives, qui concourent au contrôle et à la régulation de l'ensemble de la structure de la ville. La notion de « moment donné » permet d'inclure les dynamiques ayant une temporalité longue ou courte, voire très courte (centralité éphémère). La référence à une combinaison d'éléments est également fondamentale : c'est bien en effet l'accumulation d'éléments spécifiques en un territoire qui fonde sa centralité, c'est-à-dire le fait qu'il est un centre pour l'espace urbain considéré. Enfin la définition de M. Castells met l'accent sur le rôle du centre comme élément de contrôle et de régulation de la structure de la ville, sur en particulier deux plans qui sont : d'une part l'agencement spatial de la population et des emplois, d'autre part les flux, et ce pour l'ensemble des motifs de la mobilité urbaine : travail, achats mais aussi loisirs (qui prennent une place croissante dans les déplacements intra-métropolitains). Ce rôle de la centralité comme élément structurant des localisations et polarisateur des flux est d'ailleurs depuis longtemps au fondement des modèles de l'économie urbaine qui cherchent à expliquer les choix de localisation sur l'arbitrage entre le besoin des activités économiques de se regrouper dans un ou des centres pour bénéficier d'économies d'agglomération, et les coûts de la mobilité domicile-travail qui augmentent avec l'éloignement au(x) centre(s) (Gaschet et Aguiléra, 2005).

À partir de la définition donnée par M. Castells, et en utilisant aussi à d'autres travaux sur le sujet dont le récent article de L. Bourdeau-Lepage *et al.* (2009), nous proposons une grille d'analyse de la centralité d'un territoire qui sera appliquée ici au centre traditionnel. Cette grille comprend un ensemble de critères, leur combinaison permettant de qualifier la centralité d'un territoire (est-il, oui ou non, un centre ?), et surtout d'apprécier la nature de cette centralité. En effet chacun de ces critères ne se satisfait pas d'une appréciation binaire (présence/absence sur le territoire considéré) mais peut donner lieu à une appréciation graduée, permettant *in*

*fine* de hiérarchiser les territoires incarnant la centralité, et ainsi de positionner le centre traditionnel, ce qui est l'objet de cet article. Nous retenons, plus précisément, les critères suivants :

- Concentration particulière d'emplois et de population par rapport à l'ensemble du territoire (Roncayolo, 1990). On considère là une concentration de long terme (non temporaire), qui correspond donc à des choix de localisation relativement pérennes, marquant durablement le territoire. La concentration temporaire d'individus, qui peut aussi être un critère de centralité, sera évoquée plus loin en tant qu'une des facettes de la dimension polarisatrice de la centralité. On retrouve ainsi la distinction proposée par M. Roncayolo (1990), entre centralité urbanistique (liée à des localisations fixes) et centralité abstraite, fondée sur la fréquentation.

- Présence de fonctions et populations liées au commandement. Du point de vue économique, la centralité est incarnée par des fonctions dites centrales. Ce sont des fonctions de commandement (comme les sièges sociaux d'entreprises et les activités de *front office*), mais aussi, comme l'explique la théorie christallérienne, des fonctions commerciales, et de services caractérisées par une certaine rareté et donc une aire d'attraction très large : elle est au moins métropolitaine, voire nationale et internationale (boutiques de luxe, Universités, Grandes Ecoles, etc.). La centralité est également intimement associée au pouvoir politique (Monnet, 2000). Du point de vue social, la centralité d'un territoire s'exprime, au moins dans les métropoles européennes, par la présence de certaines catégories de population et notamment une sur-représentation des classes aisées, des élites intellectuelles, politiques et économiques, et de ce que R. Florida (2002) a popularisé sous le vocable (très controversé) de « classes créatives ».

- Forte dimension symbolique. « La fonction n'implique pas la fréquentation. La centralité n'est pas le résultat de gestes purement utilitaires. Sentiment et symbolisme s'y allient. » (Roncayolo, 1990, p.141). La centralité se réfère ainsi aux représentations collectives, et relève en général d'une construction sur le temps long (plusieurs années, plusieurs siècles). Elle se traduit par la présence de lieux et bâtiments remarquables (par exemple du point de vue architectural), mais aussi de manifestations ou d'animations (culturelles, religieuses, ludiques, etc.) ayant une aire de rayonnement au moins métropolitaine, mais qui va souvent au-delà.

- Polarisation des flux et richesse des interactions. La centralité d'un territoire s'affirme dans sa capacité à polariser l'ensemble des flux physiques et virtuels<sup>2</sup> à l'échelle intra-métropolitaine mais éventuellement, on y reviendra, à une échelle spatiale beaucoup plus large (cf. les flux touristiques). Concentration, présence de fonctions spécifiques et portée symbolique concourent à expliquer cette très forte attractivité. En particulier la concentration d'emplois attire des déplacements domicile-travail (cf. les modèles de l'économie urbaine mettant en scène un territoire comprenant un ou plusieurs centres) mais aussi des déplacements d'affaires, tandis que l'armature commerciale et de services génère aussi des déplacements de par sa spécificité (présence de fonctions rares, cf. le modèle de Christaller). Par ailleurs la présence de bâtiments, lieux, manifestations remarquables attire des résidents de la métropole mais aussi (et parfois surtout) des non résidents, en particulier des touristes et des excursionnistes métropolitains. La dimension polarisante suppose au préalable une accessibilité particulière du territoire (et donc la présence de réseaux de transport spécifiques) à l'échelle de la métropole et, éventuellement, par rapport à l'extérieur. La polarisation peut, par ailleurs, être régulière dans le temps (par exemple tous les jours ouverts pour les flux domicile-travail) ou plus occasionnelle : M. Wiel (2003) parle ainsi de « polarité temporaire » ou « polarité momentanée » (p. 181). Enfin la centralité se traduit par une intensité et une qualité particulières dans les interactions entre les acteurs présents à un moment donné (qu'ils soient ou non résidents), qu'il s'agisse d'interactions économiques, formelles mais également plus informelles (Storper et Venables, 2004), ou bien d'interactions sociales au sens large : à la centralité correspond « la mise en co-présence du maximum d'objets sociaux dans une conjonction de distances minimales » (Lévy, 1994). On parle d'ailleurs de centralité sociale (Monnet, 2000).

- Accessibilité exceptionnelle. Un centre métropolitain est doté d'une accessibilité remarquable qui relève en outre en général d'une pluralité de moyens de transport, dont les transports en commun. Cela signifie qu'il est très accessible depuis le reste du territoire mais également (et c'est un aspect qui est souvent mis de côté) qu'il donne un accès au reste du territoire dans de très bonnes conditions. La qualité de l'accessibilité depuis l'extérieur du territoire métropolitain n'est par ailleurs pas à négliger, comme on l'évoquera dans le cas francilien. Cette propriété d'accessibilité explique pour partie pourquoi un centre est recherché en termes de localisation, notamment pour certaines activités économiques particulièrement sensibles à l'accessibilité ou en tout cas à certaines formes d'accessibilité (par certains modes, vers certains territoires intra-métropolitains ou au contraire

---

<sup>2</sup> Cet aspect est toutefois mis de côté dans ce papier.

extérieurs à la métropole) (Buisson et al., 2001). L'accessibilité explique en outre pourquoi un centre exerce une forte polarisation des mobilités, notamment à l'échelle intra-métropolitaine.

Cette caractérisation permet de faire apparaître un certain nombre d'éléments qui permettent de différencier et en particulier de hiérarchiser les centres à l'échelle intra-métropolitaine (Léo et Philippe, 1998). Ils nous serviront de clé de lecture pour qualifier la place du centre traditionnel dans le cas francilien. Nous appuierons donc notre réflexion sur les éléments suivants, pour juger de la place d'un centre à l'échelle métropolitaine :

- la taille (emplois et résidents) du centre à l'échelle métropolitaine ;
- la variété des fonctions exercées ;
- le degré de spécificité des fonctions exercées ;
- le degré de spécificité des attributs symboliques ;
- l'aire d'attraction, selon qu'elle est principalement intra-métropolitaine ou bien qu'elle dépasse largement cette échelle géographique, ce qui renvoie à la nature de l'accessibilité (notamment : par quels réseaux de transport ?).

#### 1.2. Les recompositions de la centralité : une vision économique et une vision sociale

La centralité métropolitaine se recompose sous l'effet de dynamiques touchant aux stratégies de localisation des activités et des résidents, aux conditions de transport, aux comportements de mobilité et plus largement à des changements importants dans les modes de vie.

L'économie urbaine et la géographie mettent l'accent sur l'évolution polycentrique des formes urbaines, c'est-à-dire la création ou l'intégration dans l'espace métropolitain de centres autres que le centre traditionnel par les stratégies de localisation mais aussi les stratégies immobilières des acteurs économiques (entreprises et groupes financiers). La sociologie invite plutôt à repenser l'organisation de la centralité métropolitaine à partir des recompositions des modes de vie et, notamment, de la fréquentation des espaces publics. Cet article prend appui sur ces deux débats pour montrer, notamment, qu'ils sont deux visions complémentaires d'un même phénomène (les recompositions de la centralité), et qu'ils se nourrissent plutôt qu'ils ne s'opposent.

##### 1.2.1. Le polycentrisme

L'évolution des conditions de transport et des pratiques de mobilité, conséquence de la construction des réseaux routiers et autoroutiers (et du RER en Île-de-France) et des progrès de la motorisation des ménages, a joué un rôle déterminant dans la constitution d'espaces urbains plus polycentriques. D'une part l'allongement des migrations domicile-travail a fait évoluer le périmètre des villes et a conduit, pour un certain nombre d'entre elles (principalement les plus grandes), à y intégrer des centres autrefois autonomes, et qui, désormais, font figure de centralités métropolitaines : c'est bien ce dont rend compte la définition évolutive des aires urbaines de l'INSEE. En Île-de-France, Meaux ou encore Provins sont désormais pleinement intégrées au système métropolitain (Aguiléra et al., 2006 ; Halbert, 2006). D'autre part les pouvoirs publics ont contribué à la création de nouvelles centralités, généralement situées en proche banlieue du centre traditionnel : l'exemple typique est celui des villes nouvelles. Cette politique visait un rééquilibrage des localisations entre le centre et la périphérie, ainsi qu'une réorganisation des mobilités métropolitaines et notamment une meilleure adéquation habitat-emploi dans et autour de ces nouvelles centralités.

La fin du modèle monocentrique, dans lequel le centre traditionnel fait figure d'unique territoire de la centralité métropolitaine, fait relativement consensus, en France mais aussi dans l'ensemble des métropoles des pays développés (Anas et al., 1998). Cependant la forme de ce polycentrisme fait débat et de fait se révèle fortement variable entre les métropoles, y compris au sein d'un même pays (Aguiléra et Mignot, 2011 ; Sarzynski et al., 2005). Les écarts portent notamment sur le nombre et la taille des centralités, ainsi que leur composition sociale et économique (Gaschet, 2001). Plusieurs modèles sont envisagés, dont celui des *edge cities* (Garreau, 1991), dans lequel les centralités périphériques s'affirment autour d'un centre traditionnel en déclin, celui des métropoles multi-monocentriques dans lequel les centres sont rigoureusement identiques au centre traditionnel et entre eux, et enfin un modèle de polycentrisme hiérarchisé dans lequel le centre traditionnel conserve sa domination de par ses spécificités et son positionnement central dans les réseaux de transport, et où les centralités demeurent de taille modeste et ne répliquent qu'une partie des attributs du centre traditionnel avec lequel ils offrent une complémentarité plus qu'en concurrence. C'est ce troisième modèle qui prévaut (actuellement) en France et

notamment en Île-de-France (Halbert, 2006 ; Terral, 2011). Toutefois la désaffectation du centre traditionnel par certaines catégories d'activités, y compris certaines activités supérieures mais aussi certaines catégories de ménages pose la question de son attractivité et à terme d'une évolution vers une autre forme de polycentrisme moins favorable au centre traditionnel. Les raisons évoquées sont de trois ordres : d'une part de nouvelles stratégies de localisation des activités et des ménages dues notamment à une inadaptation croissante de l'offre de locaux d'activité et de logements dans le centre, notamment pour les familles, d'autre part une congestion croissante des réseaux radiaux de transport (cf. le RER A en Île-de-France), et enfin des politiques d'aménagement visant explicitement à déconcentrer les localisations voire à mettre en place des centralités concurrentes y compris pour des activités de commandement (La Défense), d'innovation (Saclay), d'enseignement et de recherche (Universités), ou encore de loisirs (Disney). Les nouveaux projets d'infrastructures de transport dans le cadre du Grand Paris, résolument polycentriques, participent également de ce processus. C'est donc la question des avantages comparatifs du centre traditionnel pour les acteurs économiques et les résidents métropolitains qui est posée à moyen terme, et finalement la capacité du centre traditionnel à conserver son attractivité, tout en la renouvelant.

### 1.2.2. Délocalisation et relocalisation de la vie sociale

La remise en cause du centre traditionnel comme l'unique organisateur de la forme urbaine interroge également son rôle d'intégrateur culturel et politique, de lieu physique et symbolique incarnant l'urbanité, la diversité, la densité, l'effervescence sociale métropolitaine. Saisi comme un élément constitutif de la forme urbaine, on préjugera que la défection de la centralité traditionnelle défera la ville (Bordreuil, 1994)<sup>3</sup> dans sa dimension sociale<sup>4</sup>. Car « En fait, la notion de centre, utilisée par les urbanistes, est une notion sociologique, dans la mesure où elle exprime plus un contenu qu'une forme. (...) Nous devons donc, comme partout en sociologie, opérer une rupture entre l'espace concret et l'élément « centre » de la structure urbaine » (Castells, 1970, p. 284). La centralité comprise comme concentration d'individus plus qu'accumulation de fonctions, peut donc décrocher du centre mais aussi y revenir, continuer de le (re)qualifier dans un rapport hiérarchique avec d'autres pôles attracteurs de la vie sociale. Mais cette « centralité abstraite » (Roncayolo, 1990)<sup>5</sup> reflète d'une condensation du corps social n'est pas le résultat de gestes purement utilitaires. Sentiment et symbolisme s'y allient et « Nous voyons maintenant apparaître l'idée que ce qui « fait la centralité » ce sont aussi les flux et la fréquentation sociale importante de lieux. » (Ascher, 1999, p. 27). Dans ce cadre, la capacité du centre traditionnel à préserver sa prépondérance dans l'incarnation de l'urbanité et son rôle « intégrateur et symbolique » (Castells, 1973) est interrogée par trois phénomènes : d'abord les technologies de l'information et de la communication délocalisent les interactions sociales remettant en cause la spatialité même de la rencontre (Virilio, 1991) ; ensuite l'individualisation des modes de vie incarnée par de multiples appartenances sociales et articulée aux développements de la mobilité favorise un zapping territorial faisant du centre un lieu parmi d'autres dans ceux permettant la rencontre sociale ; enfin les espaces publics traditionnels supportant historiquement l'urbanité grouillante et donnant à voir la société rassemblée sont concurrencés par de nouveaux lieux de loisirs multiformes qui en singent les caractéristiques (Parcs de loisirs, galeries commerciales, néo-urbanisme des villes nouvelles) (Poupart, 2003 ; Tortel, 2003). Le centre traditionnel n'apparaît plus comme le garant stable de l'intégrité urbaine car la centralité n'est plus donnée géographiquement mais peut émerger hors du centre, là où le rassemblement est possible (Lefebvre, 1970) ou rendu possible. Dès lors, la fonction de représentation-légitimation des politiques urbaines qui orchestre des « centralités d'attraction » (Devisme, 2005) se déploie au sein d'une fonction de régulation-organisation des espaces centraux. Il ne s'agit pas de travailler seulement sur le bâti mais sur d'autres dispositifs, contribuant à marquer une ambiance ou une qualité de vie, à affirmer un ordre et à qualifier socialement les espaces au risque de la mise en place d'un code restrictif pouvant entraîner une désertion ou un désintérêt au profit d'autres espaces. Cette lecture en termes de fréquentation, d'animation et donc d'interaction sociale dans l'espace public oblige à reconsidérer l'effet de centralité sous un angle symbolique et temporel. Le lien entre ces deux dimensions, constitutif de la centralité, est rarement pris en compte dans les approches contemporaines du phénomène. Or la capacité de symbolisation de l'unicité de la

<sup>3</sup> BORDREUIL, Samuel, 1994, « Centralité urbaine, ville, mobilité », Le courrier du CNRS, n° 81

<sup>4</sup> Or, « Il ne peut y avoir d'activité sans individus, et pas de centralité sans concentration d'individus dans un espace précis. De ce fait, il y a forcément échanges sociaux et liens de communication dans des espaces de centralité » (CERTU, 1999, p. 26).

<sup>5</sup> « Certes l'inertie du bâti et du réseau des voies tend à cristalliser les lieux, les usages et les pratiques. Mais l'accessibilité n'est pas donnée par la géométrie : elle varie, d'une part, selon des rythmes très courts, y compris les rythmes journaliers ; elle change à long terme d'emplacement et de contenu, car elle est « fabriquée » et « construite », non subie. » (Roncayolo, 1988, p 141).

ville et d'une urbanité centrale capable de polariser et représenter la vie sociale doit être analysée face à la supposée perte d'attractivité du centre parisien.

## **2. Un renouvellement des fonctions exercées et de la population résidente**

La perte d'emplois et d'habitants dans le centre des grandes villes, notamment à Paris, a évidemment fait couler beaucoup d'encre et a alimenté la thèse d'un polycentrisme destructeur du centre traditionnel. On s'est en effet inquiété de ce que ces évolutions pouvaient signifier une baisse de l'attractivité de la capitale, en particulier pour les entreprises (Beckouche, Vire, 1998 ; Davezies, 2008). Cette thèse est toutefois peu crédible. Paris conserve en effet un poids important dans la métropole tant en termes de population que d'emplois. Surtout, les profondes transformations qui ont eu lieu en matière de nature des emplois et des habitants montrent qu'il n'y a pas de perte d'attractivité (Berroir *et al.*, 2004) mais une sélectivité croissante dans les localisations (tri social et économique), qui se traduit notamment par une hausse spectaculaire des prix immobiliers. Celle-ci est entretenue principalement par les Franciliens mais aussi, pour partie (estimée actuellement à 8% des demandes de logements) par des étrangers et notamment des investisseurs (Halbert, 2008).

Nous souhaitons montrer que ces transformations, associées à une vision réductrice de ce qu'il est coutume d'appeler assez vaguement l'aire centrale ou la zone dense de l'agglomération parisienne, ne font que donner l'illusion d'un déclin parfois considéré comme une tendance lourde : d'un côté le processus de gentrification ou, plus généralement, de rehaussement social des ménages résidents, de l'autre l'affirmation des fonctions de commandement dans une centralité parisienne élargie, sont deux évolutions majeures de la métropole parisienne. Elles s'inscrivent en premier lieu dans un référentiel de contraintes volontairement imposées à l'aire centrale, dans une action publique s'évertuant depuis les années 1960 à diminuer le poids économique et démographique de la capitale dans l'ensemble régional.

### *2.1. Les contraintes imposées à l'aire centrale*

La rhétorique du déclin du centre parisien a beau avoir pris ces dernières années un tour inquiet, elle a néanmoins longtemps constitué un objectif déclaré des autorités publiques à tous les niveaux : décentralisation et délocalisation de pôles administratifs et de centres universitaires, création de villes nouvelles, encouragements à l'installation d'activités économiques en périphérie et même refus de permis d'installation (Cornu, 1972), le tout sous-tendu par une forme de compensation à la critique de rapports Paris-banlieue le plus souvent considérés comme déséquilibrés (Fourcaut, Flonneau, 2005 ; Fourcaut *et al.*, 2007). Cet objectif s'est décliné sur au moins deux thèmes.

Le premier est un leitmotiv récurrent de l'action publique au cours des cinquante dernières années. Dès les années 1960, dans le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne (SDAURP, 1965), le District de la Région Parisienne prône la décongestion de Paris et son « soulagement » à travers le transfert vers l'extérieur des activités et des logements vers des pôles et le long d'axes préalablement définis (Carmona, 1979). Le SDAURP se donne alors pour objectif de libérer l'aire centrale de l'agglomération et de créer les conditions d'une relative autonomie des différents pôles projetés : il jette en cela les bases d'un « polycentrisme régional » qui ne s'est depuis lors jamais démenti, tous les plans suivants ayant visé à diminuer le poids de Paris à l'intérieur de la région et surtout l'entourent d'une série de centres nouveaux et de villes nouvelles. Ce projet au long cours d'amaigrissement du centre parisien passait tout à la fois par la création de centres restructurateurs (nouveaux pôles administratifs de Créteil, Bobigny et Nanterre) et de villes nouvelles, et par un refus de la densification du bâti dans la capitale. En second lieu, ce rééquilibrage en forme de malthusianisme intra-régional s'est accompagné de l'absence de discussion sur les limites de la ville-centre. Alors qu'ont repris ces dernières années les débats au sujet d'une institution encadrant la métropole parisienne (Grand Paris, Paris Métropole), les plus récents travaux historiques ont souligné le caractère superficiel et déterministe d'une dissociation entre Paris et la banlieue, à commencer par le boulevard périphérique. Dans ce dernier cas, la dissociation apparaît hautement symbolique (Flonneau, 2006), tant dans l'élaboration de questionnements scientifiques qui devraient pourtant la réinterroger elle-même que dans la dissociation consciente des territoires dans les pratiques administratives : les services d'urbanisme de la Ville de Paris se demandaient en 1940 ce qui arriverait si l'on ne séparait ville centre et banlieue que par une voie de quinze mètres de large. La peur des confusions incitait au maintien d'une barrière que l'on ne cessera pourtant, au cours des années 1950, de célébrer comme son exact contraire (Salomon et Voisin, 1989). De manière plus générale, le métamorphisme interne à l'œuvre depuis plusieurs siècles incite à s'interroger sur la réalité d'une distinction : « seule la sanction symbolique des prix immobiliers marque encore la césure du boulevard périphérique et souligne



l'aberration du maintien de limites administratives immuables depuis le Second Empire. De longue date, l'économie et la société ont fait franchir à la centralité parisienne les limites de la ville » (Burgel, 1999). Le même auteur ajoute, non sans une certaine ironie, que « si Paul Delouvrier avait été Haussmann, Paris La Défense ne serait pas symboliquement une adresse postale, mais une seule et même réalité administrative et urbaine incontestée, dont on ne discuterait pas l'unité avec la centralité parisienne. » Les projets de couverture de l'autoroute urbaine, qui impliquent le développement de quartiers à vocation de mixité sociale et fonctionnelle, peinent aujourd'hui à joindre des territoires fonctionnellement intégrés.

Cette réalité de l'aménagement régional et de l'emprise symbolique des limites influence très directement les perceptions des ordres de grandeurs, en ne comptabilisant pas les évolutions démographiques et économiques observées « juste derrière le périph' », en regroupant dans un même ensemble départemental ou pluri-départemental (la Petite Couronne) des communes aussi éloignées géographiquement et fonctionnellement que Montreuil et Vaujours. Une analyse de l'influence des barrières administratives – devenues avec le temps des barrières statistiques et symboliques – manque d'ailleurs toujours dans le paysage scientifique. Les grandes orientations de la seconde moitié du vingtième siècle ont également influencé un renouvellement sélectif de la population et des secteurs d'activité, ainsi que nous allons le voir.

## 2.2. Une centralité économique peu contestée

La concentration d'activités économiques spécifiques, liées notamment aux fonctions de commandement, est une caractéristique majeure de la centralité (cf. la première partie). Si les pertes d'emplois à Paris et le développement du tertiaire supérieur à La Défense sont autant de signes négatifs pour la capitale, des analyses plus fines montrent qu'au contraire le centre traditionnel est toujours autant prisé par les activités économiques du haut de la hiérarchie urbaine, et que c'est en fait l'étroite proximité avec Paris qui explique très largement le succès de la Défense.

Si un desserrement relatif des activités a pu être constaté en région parisienne, il ne bouleverse pas pour autant la distribution générale de l'emploi francilien, et le maintien de Paris est une réalité (Burgel, 1996 ; Beckouche *et al.*, 1997). Pour, rappelons-le, 1 % de la superficie régionale et 20 % de la population, Paris représentait encore 33 % de l'emploi régional en 1999 (Bouvier, 2003), et toujours 31 % en 2007 (données INSEE). Surtout, les activités situés en haut de la hiérarchie urbaine demeurent fortement concentrées à Paris, même si on observe un certain desserrement : toutefois la thèse du débordement (liée à un trop-plein parisien) est plus plausible que celle d'une fuite de la capitale. Les raisons de ce succès persistant sont multiples et tiennent notamment à l'accessibilité de Paris, que le polycentrisme tend en réalité à renforcer plus qu'il ne la menace.

### 2.2.1. Le débordement plutôt que la fuite

Un faisceau d'éléments convergent pour attester du maintien de l'attractivité de Paris pour les activités typiques de la centralité. Ainsi, entre 1982 et 1999, Paris a globalement perdu des emplois mais dans le détail la capitale a gagné des emplois de professions intermédiaires (+7%) et surtout de cadres (+21%), et perdu des emplois d'employés et (surtout) d'ouvriers. La spécialisation de la capitale sur les emplois du haut de la hiérarchie sociale s'est donc nettement renforcée. Au final 38% des emplois de cadres sont à Paris, contre 20% pour les emplois d'ouvriers. Plusieurs analyses consacrées à des secteurs économiques spécifiques (services supérieurs aux entreprises, services bancaires) vont dans le sens d'une attractivité de Paris qui se maintient voire connaît une embellie (Boiteux-Orain, Guillain, 2004 ; Halbert, 2006 ; Terral, 2011). Pour preuve, entre 2000 et 2001, le prix du mètre carré de bureau a connu une augmentation de 30 % à Paris (Crouzet, 2001). Il est néanmoins indéniable que d'autres territoires ont également connu des logiques de polarisation de secteurs et surtout de fonctions économiques liées à la centralité. Les territoires ainsi distingués présentent toutefois une grande proximité à Paris et la thèse d'un débordement de Paris sur sa proche banlieue (notamment à l'Ouest) est plus plausible que celle d'une désaffectation de la capitale et de la constitution de centralités concurrentes. Le développement des sièges sociaux en dehors de Paris s'explique en effet par l'inadaptation des locaux et le manque de construction nouvelle dans la capitale (Beckouche *et al.* 1998 ; Thiard, 2010), dont certaines municipalités, comme Issy-les-Moulineaux, tirent directement profit. Mais souvent la condition *sine qua non* d'une décentralisation est la présence d'un métro reliant directement la nouvelle implantation à Paris (Diziain, 2006 et 2009).

La Défense, en particulier, apparaît plutôt comme un quartier des affaires (autrement dit un CBD) un peu décentré que comme une centralité autonome et menaçante pour l'attractivité économique de Paris. Et on peut avancer sans prendre de risque que l'une des clés du succès de la Défense tient à sa forte proximité spatiale et temporelle (RER A et métro 1) avec Paris. Pour preuve les autres centralités périphériques, et notamment les

villes nouvelles, présentent un profil économique bien différent, où les activités du haut de la hiérarchie sont encore peu représentées. La part significative des Parisiens dans les emplois localisés à la Défense constitue un autre indice du lien fort entre le centre traditionnel et son « excroissance » occidentale (Aguiléra *et al.*, 2009).

### 2.2.2. Une accessibilité renforcée

Quels sont désormais les avantages comparatifs du centre traditionnel, dans une métropole désormais plus polycentrique qu'il y a quelques décennies ? La concentration de clients potentiels (entreprises et particuliers) et un rayon d'attraction élargi expliquent la localisation d'un certain nombre de secteurs relevant du commerce, y compris de luxe, des services à la personne, des activités culturelles et de loisirs mais aussi des services aux entreprises. Surtout, l'accessibilité (gares TGV, liaisons RER avec les 2 aéroports) demeure excellente à la fois à l'échelle de l'Île-de-France mais aussi vis-à-vis du reste du territoire national et des autres métropoles mondiales. À une échelle locale, malgré une injonction généralement favorable au maillage des transports en petite couronne, l'essentiel des axes lourds récents et des revendications municipales relèvent d'ailleurs de la connexion directe à Paris, garante d'une certaine honorabilité économique (Padeiro, 2009) : la seule station de métro hors Paris à posséder une interconnexion avec d'autres réseaux lourds (métro, RER, trains de banlieue) est celle de La Défense, toutes les autres sont uniquement reliées à la capitale. D'une certaine manière, la tendance au polycentrisme métropolitain n'a fait que renforcer la position dominante de Paris sur le plan de l'accessibilité : les centres administratifs de petite couronne (Nanterre, Créteil, Bobigny) sont moins bien reliés à leurs territoires administratifs (départements) respectifs qu'à la capitale, les villes nouvelles disposées autour de Paris lui réservent toujours la place centrale, la capitale étant reliée par les différents réseaux de transport à l'ensemble des centralités périphériques métropolitaines, notamment à celles d'Orly et de Roissy. Au fond, les grandes décisions en matière de transport ont systématiquement favorisé la centralité parisienne au détriment de l'accessibilité des banlieues (Larroque *et al.*, 2002), en témoigne le choix de la ligne 14 (Météor) comme priorité du gouvernement en 1992, qui devait geler par la suite de nombreux investissements envisagés en périphérie pour y répondre à la pressante augmentation des besoins de déplacements. Entre-temps, d'autres investissements ont été discutés, programmés et/ou réalisés, comme le prolongement de la ligne E vers l'Est (Tournan-en-Brie) toujours dans une perspective radiale, ou celui de la même ligne vers l'Ouest au-delà de Saint-Lazare – sans jamais quitter le même schéma – et l'on se penche sur le nord des lignes 13 et 14 pour répondre à la saturation. La rocade métro actuellement en débat vient plus de 40 ans après les premières réflexions sur le même sujet : l'agenda des priorités d'investissements renforce l'accessibilité parisienne.

Enfin le processus de spécialisation de la population active parisienne, qui compte une part croissante de cadres, contribue à attirer certaines activités, même si on peut penser que le phénomène inverse est aussi vrai. Quoi qu'il en soit, la correspondance est croissante entre le profil socio-économique des résidents et la nature des activités, mais la part des emplois de Paris occupés par des Parisiens est également en nette progression, singulièrement pour les emplois de cadres (Aguiléra *et al.*, 2009).

### 2.3. Le renouvellement sélectif de la population parisienne

Le rehaussement social de la capitale est probablement l'une des transformations récentes les plus marquantes du centre de l'agglomération. Si l'on a pu un moment évoquer la perte démographique des dernières décennies (Benoit *et al.*, 1993) en la reliant à une attractivité en berne et à un référentiel marqué par la rhétorique de la pensée inquiète, celle de la fin des villes et de la mort des distances (Chombart de Lauwe, 1983 ; Virilio, 1991 ; Choay, 1994 ; Jaillot, 2001), cette diminution est elle-même à remettre en cause. Ainsi, la distribution spatiale de la population francilienne et des densités résidentielles montre que Paris, qui représente 1 % du territoire francilien, regroupe encore 20 % de la population régionale, un quart de ses résidences principales, une densité résidentielle supérieure à 20 000 habitants/km<sup>2</sup>, c'est-à-dire vingt-deux fois supérieure à la moyenne régionale. En dynamique, la capitale a accueilli 22 000 nouveaux habitants entre 1999 et 2003, soit 13 % de la croissance régionale ; cette croissance, essentiellement liée à un accroissement naturel soutenu, s'est poursuivie au même rythme dans les trois années qui ont suivi puisque Paris affiche un gain de 44 000 habitants entre 1999 et 2006 (Burgel, 2006 ; APUR, 2008). À l'opposé des croyances qui, issues des tendances lourdes de la seconde moitié du vingtième siècle, envisagent la déperdition des centres traditionnels, la situation parisienne met plutôt en évidence une stabilité qui dure depuis le début des années 1980. Les 150 000 départs enregistrés entre 1990 et 1999 ne sont que peu de chose comparés aux cinq précédentes périodes intercensitaires qui voyaient des niveaux de migrations bien supérieurs (Korsu, 2006). L'étalement urbain et la périurbanisation ne résultent pas d'un déclin du centre traditionnel, mais bien d'un renouvellement qu'illustre l'évolution lourde de la taille des ménages : Paris, qui perdait 51 000 habitants au cours de la période 1982-1999, gagnait en même temps plus de

22 000 ménages (APUR, 2005). Au cours de la même période, sur les 293 000 nouveaux habitants franciliens entrant dans les catégories « cadres supérieurs » et « professions libérales », un tiers venait habiter la capitale. Celle-ci apparaît surtout marquée, au cours des dernières décennies, par une tendance, certes relativement ancienne, au rehaussement social des ménages résidents, et plus particulièrement par un processus de *gentrification* en tant que tel, qui correspond à une forme d'embourgeoisement impliquant la transformation d'anciens quartiers populaires et s'appuyant sur la réhabilitation du bâti par les ménages appartenant aux classes moyennes et supérieures.

La capitale est ainsi marquée par une hausse du revenu moyen des ménages et une élévation de leur niveau socio-économique (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2004). Une abondante littérature a permis de dresser un tableau de cette évolution. D'abord, la surreprésentation des professions intellectuelles supérieures, des cadres et des chefs d'entreprise est notable à Paris (Esponda, 2003), auxquelles s'ajoutent les professions liées aux domaines du spectacle, de l'art et de l'information (Bessy, Tabard, 1990 ; Prêteceille, 2003b). La part des cadres moyens et des catégories populaires y est au contraire faible : par exemple, environ 7 % des nouveaux arrivants entre 1990 et 1999 sont des ouvriers (Korsu, 2006). Paris est ainsi devenu l'espace de concentration des catégories privilégiées, ce que E. Prêteceille appelle « espace de l'élite dirigeante » (Prêteceille, 2003b), et abrite un important contingent de cadres d'entreprise et d'ingénieurs, chefs d'entreprise, professions libérales, professions liées à l'information, aux arts et aux spectacles. Déjà amorcé dans les années 1980-1990 (Brun et Chauviré, 1983 ; Noin, 1984 ; Beckouche, 1992), d'abord à la faveur de la désindustrialisation, de la mortalité ou des déménagements des plus âgés, ensuite avec des réhabilitations menées par la nouvelle petite bourgeoisie des professions intellectuelles et culturelles (Simon, 1995), le mouvement s'est accentué au cours des années 2000, avec une progression numérique des emplois les plus qualifiés et une diminution des autres groupes socio-professionnels (Clerval, 2008). Ce n'est pas nouveau : la différenciation entre Paris et proche banlieue serait de ce point de vue un « héritage haussmannien » (Cornu, 1972 ; Marchand, 1993).

La gentrification, ou ré-embourgeoisement des espaces centraux (Gerber, 2000), correspond à une réalité plus spécifique, plus localisée dans les arrondissements du nord et de l'est parisien (Bacqué et Fijalkow, 2006). Les travaux récents montrent que les discours liés à une image idéalisée du quartier favorisent en réalité plutôt les classes dominantes (Clerval, 2008). À titre d'exemple, le quartier du Faubourg du Temple est en pleine gentrification : les cadres et professions intellectuelles supérieures représentaient 10 % des ménages en 1982, mais déjà 25 % en 1999. La gentrification s'accélère depuis 2000 d'après les enquêtes (Clerval, 2008) – mais elle ne concerne pas seulement les hauts revenus, une partie des catégories intermédiaires (parfois précaires), qui se distingue par un fort contenu culturel et des qualifications élevées, étant elle-même concernée. Au moins deux facteurs explicatifs peuvent être invoqués au vu de la littérature existante, tous deux encadrés par l'action publique elle-même. D'abord, le renouvellement de l'attraction socio-culturelle pour la centralité, l'approche culturelle mettant l'accent sur les jeunes actifs, les classes moyennes et leurs nouveaux modes de vie plus individualisés et plus adaptés à la sociabilité urbaine, une moindre présence d'enfants et des taux de divorce en augmentation (Lipton, 1977 ; Smith, 1979 ; Bidou-Zachariassen, 2003), thème sur lequel nous reviendrons. Les nouvelles classes moyennes recherchent volontiers une localisation résidentielle centrale, comme cela a été montré pour les jeunes actifs des professions libérales du secteur tertiaire (Camagni, 1996) : cette « revalorisation de la centralité » (Burgel, 1999), qu'elle s'articule avec la recentralisation de l'investissement global dans les grandes villes et avec l'accumulation du capital dans les économies tertiaires (Zukin, 1995), ou qu'on la replace dans le contexte de la transformation des formes familiales, de l'individualisation, de la part croissante de ménages bi-actifs, de la montée des classes moyennes supérieures (la *service class* des sociologues d'Outre-Manche), amorcée au début du vingtième siècle et accentuée lors de la période post-fordiste et post-industrielle, ne serait que la reproduction, à l'espace interne des grandes agglomérations, de la métropolisation au sens de S. Sassen, du développement du capitalisme (Sassen, 1991 ; Lash et Urry, 1994), de la dualisation des économies et des sociétés (Bidou-Zachariassen, 2003). En second lieu, un certain nombre d'auteurs suggèrent plutôt l'incapacité des pouvoirs publics comme des promoteurs privés à fournir de nouveaux logements en masse du fait d'un manque de rentabilité. Les principales lacunes en matière de logements ont été identifiées par Korsu et Massot (2006) dans la perspective du rapprochement domicile/emplois : logements sociaux et logements de grande taille, en particulier dans les zones accessibles, à proximité de la ligne B (traversant l'agglomération du nord au sud) du Réseau Express Régional. Si la thèse socio-culturelle tendait à expliquer la relative absence de certains types de ménages par un manque d'intérêt pour la centralité liée à une position dans le cycle de vie différente, tant Korsu (2006) pour le centre de Paris, que Padeiro (2009) autour des lignes prolongées du métro parisien, ont montré qu'il existait des stratégies individuelles de rapprochement perceptibles par l'acceptation de

contraintes en termes d'espace habitable. D'ailleurs, même les pertes enregistrées par Paris au cours des années 1960 et 1970 relèvent moins d'une dynamique de dépeuplement, au sens d'un déclin, que d'une évolution purement démographique (Bonvalet, Lefebvre, 1983) et d'une spéculation immobilière importante (Clerval, 2008) : l'inadaptation des logements aux familles avec enfants est une donnée récurrente depuis le début des Trente Glorieuses qui ont vu s'affirmer le désir d'un confort urbain résidentiel et d'appareillage dont l'équipement et surtout le nombre de pièces par logement, passé de 3,2 à 4 entre 1962 et 1996 (Gerber, 2000), témoignent avec force.

Le degré de spécialisation résidentielle connaît globalement un accroissement dans la ville-centre, ce dont témoignent également les profils familiaux qui confortent en apparence la thèse de la faible attractivité du centre : diminution du nombre d'enfants par famille, augmentation du nombre de personnes seules, vieillissement de la population parisienne. Mais d'une manière générale, la population d'âge actif (25-59 ans) tend à se renforcer, avec un solde démographique spécifique de + 36 000 habitants entre 1990 et 1999. Corrélativement, la structure des ménages parisiens montre une surreprésentation très conséquente à Paris des monorésidents, de l'ordre de 52 % du total des ménages (31 % en 1999 en France).

Une conséquence généralement admise de cette sélectivité des ménages résidents est qu'elle entraîne l'éviction d'une partie de la population hors du centre en même temps que l'impossibilité pour les catégories populaires d'accéder à un logement dans le centre. Si la thèse du rejet est nuancée par E. Korsu (2006), qui montre que la mobilité résidentielle (le déménagement de Paris vers la banlieue) ne participe que partiellement à la diminution du poids des catégories populaires, il n'en demeure pas moins que peu des accédants à la centralité parisienne sont issus de ces classes – et sembleraient plutôt se diriger vers les quartiers les plus excentrés, proches du boulevard Périphérique (Clerval, 2008), alors qu'elles sont encore largement employées dans la capitale, principalement pour de l'emploi non qualifié lié au commerce, à la restauration ou à l'hôtellerie. Ces actifs résident de plus en plus loin de Paris, et les problèmes de co-localisation (ou l'adéquation) de l'habitat et de l'emploi, ainsi que de l'accès aux autres centralités, n'en sont que plus ravivés (Aguiléra *et al.*, 2009). En cela, la spécialisation de la ville-centre parisienne porte en elle une dimension à la fois sociale et symbolique, celle d'une ville idéalisée, chargée de représentations formant reflet des classes montantes, hyper-mobiles et connectées au monde.

### **3. Une aura symbolique préservée pour une incarnation de l'urbanité métropolitaine**

De par leur localisation, les ville-centres, lieux historiques des interactions denses et de la confrontation des altérités (Wirth, 1979), supportent la centralité sociale. Cette dernière s'appréhende par l'observation des pratiques spatialisées, l'identification des lieux les plus fréquentés, l'analyse des représentations de l'espace et la caractérisation des lieux les plus mobilisés dans le corpus d'images et de discours socialement mobilisés (Monnet, 2000). Mais aujourd'hui, cette combinaison des hiérarchies de la représentation symbolique et de la fréquentation sociale qui détermine en partie l'attractivité des villes n'est plus l'apanage automatique ni exclusif des centres traditionnels. Qu'en est-il pour Paris ?

#### *3.1. Paris, une centralité chargée de symboles identifiants*

La réorganisation de la forme et des fonctions urbaines pousse les villes centres à adopter des stratégies de marketing urbain pour construire « l'image identifiante » (Augé, 1994) d'un centre synecdoque et lieu privilégié de l'urbanité métropolitaine. Une partie de la question de la centralité parisienne renvoie donc à la dimension symbolique de sa position hiérarchique dans l'aire urbaine francilienne. Si cette dimension est abordée ici en lien avec l'attractivité des flux de visiteurs, elle porte aussi un enjeu économique dans le cadre du développement d'une « économie symbolique » (Lash & Urry, 1994) centrée sur l'attractivité immatérielle des territoires à travers, notamment, leur visibilité dans les flux médiatiques. Ainsi, le nombre d'objets symboliques et leur importance (Monnet, 2000) participent de l'attractivité de Paris à l'échelle régionale, nationale et internationale. La capitale française possède encore plus d'atouts de cet ordre que le reste du territoire francilien pour représenter le centre de la métropole et conserver son attractivité des flux de biens, d'information et de personnes.

Paris est une centralité symbolique en tant que capitale et première ville (2,2 millions d'habitants, loin devant Marseille) d'une nation marquée par la tradition jacobine. Si en abritant le kilomètre 0 du système routier, Paris se place symboliquement au centre de la France et au cœur de la métropole francilienne, c'est avant tout la concentration des signes des pouvoirs politique, religieux et économique qui assoient sa centralité de représentation nationale. Dans un rayon de moins d'un kilomètre, quelques arrondissements abritent le Président de la République dans le Palais de l'Élysée, le Premier Ministre à l'Hôtel Matignon, le Parlement à l'Assemblée

Nationale, le Sénat au Palais du Luxembourg, l'ensemble des ministères, nombre d'administrations d'État ainsi que la plupart des QG des partis politiques. Lorsqu'il s'agit alors de travailler à la distribution de la centralité parisienne à l'échelle métropolitaine, Roland Castro propose de délocaliser les ministères en banlieue<sup>6</sup>. Paris est une synecdoque géographique de la République, célébrée comme telle par les cérémonies sur les Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe, le Panthéon ou la Tour Eiffel. De-là, elle polarise les grandes manifestations revendicatives nationales dans des lieux et des parcours historiques (Ozouf, 1989) reliant la Place de la Bastille, Place de la Nation, Place de la République ou Place d'Italie. Paris est également une centralité du pouvoir religieux, notamment catholique, en abritant 137 églises dont la cathédrale Notre-Dame de Paris, deuxième monument le plus visité de France (plus de 10 millions d'entrées), le secrétariat général de la Conférence des Evêques de France (CEF), figure de la plus haute instance de l'Eglise en France et le nonce apostolique, représentant officiel du Saint Siège. Paris abrite aussi le siège le Conseil Français du Culte Musulman et 20 mosquées dont celle de Paris, l'une des plus grandes et ancienne de France, mais aussi 24 synagogues, plusieurs dizaines d'églises réformées, orthodoxes ou luthériennes. Enfin, Paris concentre des symboles du pouvoir économique en abritant la plupart des sièges sociaux des entreprises du CAC40 ainsi que la « bourse de Paris » qui fait de la ville la tête de pont de la finance française. La centralité symbolique de Paris est tributaire de l'histoire de son statut de capitale. Elle concentre les lieux de commandement qui symbolisent le pouvoir central et qui, régulièrement mobilisés dans les discours et les images, participent de sa centralité médiatique. Ces fonctions symbolisent et identifient d'autant plus la ville au sein de la métropole qu'elles s'incarnent dans un héritage bâti préservé et circonscrit à une entité administrative unique en son genre.

Paris est une centralité symbolique parce qu'elle s'identifie facilement dans les cartes mentales, postales et géographiques. Unique commune-département de France d'à peine 105 km<sup>2</sup>, Paris est délimitée physiquement par une série de ceintures qui l'exhaussent de la nappe urbaine : le périphérique, les Boulevards des Maréchaux et bientôt un tramway. Là où la métropolisation rend floues les limites des territoires, celles du Paris administratif sont observables à l'œil nu, difficilement franchissables pour le piéton et souvent haïssables pour l'automobiliste pris dans les embouteillages. A l'intérieur de ces anneaux, la Tour Eiffel identifie le centre de l'aire métropolitaine, balayant la banlieue d'un phare lumineux qui se repère à plusieurs kilomètres à la ronde : « Regard, objet, symbole, (...) Spectacle regardé et regardant, édifice inutile et irremplaçable, monde familier et symbole héroïque » (Barthes, 1964). Autour d'elle, dans les rues, l'histoire et les règlements d'architecture et d'urbanisme successifs ont préservé une certaine homogénéité architecturale qui cristallise les représentations de Paris : règlementations des hauteurs d'immeubles, de leur disposition par rapport à la rue, de la largeur des rues et de la forme des façades ; patrimonialisation d'un bâti ancien important et héritage haussmannien (percées, alignements, façades) ; variété des espaces publics (boulevards et ruelles, places et placettes, etc.) ; grands gestes architecturaux hérités des expositions universelles (Grand-Palais, Petit-Palais, Tour Eiffel, Palais de Chaillot, etc.) et monuments anciens (Basilique du Sacré Cœur, Arche de Triomphe, Palais du Louvre, Conciergerie, etc). Au-delà, le métro participe de l'homogénéité symbolique de la capitale par son style architectural influencé par l'Art nouveau et son mobilier urbain historique qui s'exporte dans le monde. On retrouve des bouches de Métro Guimard à New-York, Moscou, Mexico, Lisbonne ou Montréal. Cet héritage architectural et matériel qui s'appréhende visuellement au quotidien participe de la symbolique centralitaire de Paris en renvoyant constamment à son rôle de premier ordre dans l'histoire du développement du territoire métropolitain.

Dès lors, les débats qui s'engagent autour des actions touchant ce symbolisme historique démontrent que la dimension patrimoniale est constitutive des représentations collectives de la centralité parisienne. La délocalisation de Roland Garros, la construction de tours de grande hauteur, la vente de l'Hôtel Lambert sur l'île Saint-Louis à l'émir du Qatar ou la fermeture des Berges de Seine ont été à l'origine de discussions dépassant le cadre métropolitain et faisant parfois intervenir les autorités au plus haut sommet de l'Etat. Une commission mandatée par le président de la République doit plancher sur le sort de l'Hôtel de la Marine Place de la Concorde tandis que le Ministre de la Culture est intervenu directement dans l'affaire de l'Hôtel Lambert. Il semble ainsi qu'une des manières dont Paris rayonne et conserve son attractivité est d'attirer d'autant plus l'attention médiatique que sont ponctuellement intégrés au cadre ancien des éléments de modernité. Dans une moindre mesure que la Tour Eiffel, la Pyramide du Louvre ou le Centre Georges Pompidou en leur temps, objets de débats nationaux, le Vélib et Autolib, Paris-Plages ou la Nuit Blanche, le Tramway et les Noctiliens, le Phare au sommet de la Tour Eiffel, les projets de piétonisation des berges de Seine ou de rénovation du Forum des Halles

---

<sup>6</sup> « Le Paris fou de Roland Castro ». Métro, 19 mai 2006

font parler de Paris dans le concert médiatique des métropoles parce qu'ils écornent et/ou enrichissent une symbolique patrimoniale ancrée dans les consciences et reconnue internationalement. Ainsi, les services municipaux à l'origine de la première édition de Paris-Plages ont été débordés par les demandes de couverture de l'événement par les médias internationaux, le présentant comme une innovation urbaine au cœur du Paris historique<sup>7</sup> (Pradel, 2010). Plus localement, entre la peur d'une muséification et celle d'une défiguration, le rapport individuel et collectif au Paris historique, entretenu depuis plus d'un siècle à travers le cinéma, la littérature, la peinture, etc. exhausse symboliquement la ville de son agglomération.

Pris isolément, ces signes ne sont pas les premiers facteurs de l'attractivité de Paris mais leur accumulation dans un même espace lui confère l'image du centre, « sublimation de l'ambiance urbaine elle-même » (Castells, 1973). Sur un lieu central réduit, le symbolisme Parisien rassemble et synthétise des valeurs dont le nombre très élevé est presque inversement proportionnel à la taille de l'espace concerné. Cette valeur symbolique de centre rejaillit sur les choix d'implantation des entreprises dans le cadre de stratégies médiatiques. Si La Défense est en partie à Courbevoie, le lobbying exercé par les sociétés qui s'y sont installées pour que leur adresse postale soit officiellement « Paris-La Défense » et non pas « rue Louis Blanc, Courbevoie » est un indicateur de sa centralité symbolique. Les entreprises qui peuvent avoir leur siège social en banlieue ou en province et qui recherchent une domiciliation bénéficiant d'une « griffe » spatiale valorisante passent par des sociétés de services sur les Champs-Élysées, pour leur servir de boîte aux lettres (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2011). Et lorsque le siège social est délocalisé, c'est souvent à la frontière directe de Paris pour préserver le lien symbolique avec la capitale. La marque « Paris » conserve ainsi de sa valeur pour les entreprises et institutions qui veulent y associer leur image et capter les richesses d'une économie symbolique : Disneyland Paris et l'Université Paris-Est sont situés à Marne-la-Vallée, l'Institut des Sciences et des Technologies Paris-Tech est localisé entre autre à Palaiseau, Marne-la-Vallée et sur le Plateau de Saclay, le parc des expositions Paris-Nord Villepinte n'est pas à Paris, l'adresse du Parc Asterix est « 60128 Paris ». La marque Paris rejaillit aussi sur les choix de localisations résidentielles (cf partie 2) ne serait-ce que par le coût de l'immobilier qui devient un symbole de la centralité de la ville. Au-delà, ces localisations répondent à « une implication émotionnelle entre l'habitant et les centralités matérielles par rapport à l'idée d'une certaine urbanité » (Gerber, 2000) que Philippe Gerber conceptualise sous le terme de « centralité affective ». Cette dimension contribue grandement à l'attraction des touristes, des excursionnistes provinciaux ou franciliens, qui participent de l'économie locale et de la fréquentation de Paris.

### 3.2. Paris, une centralité culturelle fréquentée

Le lien entre centralité symbolique et centralité sociale est difficile à traduire en termes quantitatifs lorsque cette dernière est abordée à travers la fréquentation et l'animation sociales des lieux publics. Les représentations d'un centre intégrateur incarnant l'urbanité métropolitaine et l'évaluation de leur influence dans les décisions de localisation des ménages ou des entreprises et, plus spécifiquement, dans les choix de fréquentation des fonctions ludiques et culturelles de Paris, manque d'instruments de mesure. Or il « ne peut y avoir d'activité sans individus, et pas de centralité sans concentration d'individus dans un espace précis. » (CERTU, 1999, p. 26).

Plus que les fonctions centrales, ce sont surtout les flux d'individus qu'elles drainent et la concentration qui en résulte qui assure l'attractivité sociale parisienne car « Nous voyons maintenant apparaître l'idée que ce qui « fait centralité » ce sont aussi les flux et la fréquentation sociale importante des lieux. » (Ascher, 2002). Cette approche sociologique de la centralité travaillée dans ses lieux collectifs dialogue avec l'analyse de la richesse économique des territoires dans le cadre de « l'économie présenteielle » (Davezies, 2004). Cette branche de l'économie urbaine suppose de s'intéresser notamment à la richesse captée par un territoire parvenant à mobiliser les dépenses de ses visiteurs dans les commerces, logements, transports, loisirs, etc. La centralité peut s'analyser ainsi « en tant que noyaux ludique, concentration de loisirs et assise spatiale des « lumières de la ville » [offrant] toute une gamme de choix possibles et la valorisation d'une disponibilité de « consommation », au sens large du terme » (Castells, 1973). A ce titre, l'offre ludique et culturel de Paris stimulent sa fréquentation et l'exhaussement comme la première centralité « abstraite » (Roncayolo, 1990) de la métropole. L'offre parisienne en termes d'espaces de consommation qui portent moins sur un pur acte de marchandisation que sur leur capacité à répondre à une demande en termes de loisirs et de culture dans une société plus hédoniste (Lipovetsky, 2004) travaillent son attractivité (Zukin, 1995). En 2007, Paris est la 5<sup>ème</sup> ville la plus visitée dans le monde grâce à la richesse de son offre culturelle<sup>8</sup>. Capitale des salons et conférences (5 % de l'activité mondiale des congrès),

<sup>7</sup> Time Europe, « Big City Bosses », [En ligne] <http://www.time.com/time/europe/html/050516/index.html>

<sup>8</sup> Magazine du Tourisme, classement 2007 du Magazine Forbes [En ligne] <http://www.americas-fr.com/tourisme/actualite/les-villes-les-plus-visitees-1282.html>

Paris regroupe plus de 100 musées dont celui le plus visité du monde (Le Louvre avec 8,4 millions d'entrées) et accueille chaque année près de 25 millions de touristes. Paris abrite également 140 salles de théâtre et de spectacles, une centaine de discothèques, 96 cabarets, 3 opéras, la plus grande salle omnisport de sa région, 90 cinémas proposant 376 écrans<sup>9</sup> soit 7,1% des salles d'Île de France fréquenté annuellement par près de 27 millions de spectateurs. Paris possède une offre de loisirs culturels importante sur un territoire restreint complétée par un ensemble de lieux culturels patrimoniaux. La capitale accueille la plus vieille bibliothèque de France (Bibliothèque Mazzarine) ainsi que l'essentiel de la Bibliothèque Nationale de France, une des plus importantes au monde, répartie sur deux sites, Richelieu et François-Mitterrand qui polarisent un public métropolitain : 32 % des lecteurs viennent de petite couronne et 12 % de grande couronne, 33 % des visiteurs sont étrangers et 27 % franciliens hors Paris. Paris est aussi le département possédant le plus de monuments historiques classés de France (1799) et deux sites au Patrimoine Mondial de l'Humanité (Rives de la Seine et Notre-Dame). En termes de fréquentation, Paris abrite 5 des 10 monuments les plus visités en 2008 en France sans compter le marché aux Puces de Saint-Ouen (Notre-Dame de Paris, Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, Musée du Louvre, Tours Eiffel - 6,6 millions d'entrées, Centre Georges Pompidou) et 8 des 10 sites culturels les plus fréquentés en France selon l'Office Nationale du Tourisme (ONT)<sup>10</sup> et qui a comptabilisé plus de 15 millions d'entrées pour 89 manifestations. De son côté, l'enquête de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris a comptabilisé en 2009<sup>11</sup>, 41 millions de visiteurs pour 47 musées et monuments de la capitale étudiés, confirmant l'attractivité de l'offre culturelle parisienne, 1ère motivation de visite de la capitale pour 80 % des touristes français et étrangers.

Si la centralité sociale s'identifie par les espaces les plus fréquentés, ce n'est pas seulement l'offre culturelle dans sa dimension pérenne que les événements qu'elle propose qui participe de l'attractivité des flux de visiteurs à Paris. Les grandes expositions temporaires augmentent l'attractivité parisienne. En 2009, l'exposition Picasso et les maîtres a attiré 783 352 personnes dans les Galeries nationales du Grand Palais qui ont enregistré la même année un record historique de leur fréquentation, avec 1 674 087 entrées, soit une augmentation de 37 % par rapport à 2008<sup>12</sup>. En 2011, avec l'exposition Monnet qui totalise 913 064 visiteurs, soit la plus forte fréquentation pour une exposition en France depuis 1967, le Grand Palais pourrait battre ce précédent record. La même année, l'exposition Basquiat et ses 352 000 visiteurs au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris constitue un record depuis sa réouverture en 2006. Les diverses expositions temporaires parisiennes (Kandinsky et Soulages au Centre Georges Pompidou, L'âge d'or hollandais à la Pinacothèque, Le grand monde d'Andy Warhol aux Galeries du Grands Palais) augmentent concrètement la fréquentation de Paris comme nulle part dans le reste de la métropole. Pour comparaison, le Mac Val à Vitry a accueilli 460 000 visiteurs mais en 5 ans et si Paris semble perdre de sa centralité sur des éléments isolés (cinéma multiplexes, parcs de loisirs), la forte concentration des aménités culturelles rend difficile toute véritable concurrence intra-métropolitaine à ce niveau. L'offre culturelle de Paris ne souffre d'aucune comparaison à l'échelle de la métropole francilienne, comme de la France voire du monde et permet le maintien de l'animation de son centre traditionnel (Chaudoir & Ostrowetsky, 1995) en drainant touristes ou excursionnistes qui peuvent, en une journée, multiplier les activités : musée, promenade, achat, restaurant etc.

L'interaction des éléments urbains présents ajoute un contenu social spécifique, qualitativement différent de la simple addition de l'offre culturelle qui en fait partie. Cette dernière ne fonctionne pas de manière autonome mais s'articule avec d'autres activités. Le commerce de détail par exemple dans une ville accumulant les grandes icônes de la société marchande et, plus encore, les grandes enseignes du luxe, de la mode et de la gastronomie qui, devenues des images de marque internationales, se diffusent et polarisent en retour des flux de consommateurs. Au-delà, ces fonctions baignent dans un réseau d'espaces publics variés à dominante historique, propice à la promenade et ponctué de cafés, restaurants et terrasses qui participent de l'animation urbaine, surtout aux beaux jours (Jolé, 2006 ; Fleury, 2008). Cette animation collective des espaces publics s'autoalimente notamment parce qu'elle permet de « fréquenter les fréquentations » (Bordreuil, 2004). Paris est

<sup>9</sup> Ministère de la culture et de la Communication, 2009, Statistiques de la culture. Chiffres clés. Edition 2009., La documentation française, 227 p.

<sup>10</sup> Observatoire National du Tourisme, 2009, Palmarès des 30 premiers sites culturels (entrées comptabilisé), Ministère du Tourisme, [En ligne] [http://www.tourisme.gouv.fr/stat\\_etudes/memento/2009/sites2.pdf](http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/memento/2009/sites2.pdf)

<sup>11</sup> Office du Tourisme et des Congrès de Paris, 2010, Le Tourisme à Paris : chiffres clés, Parisinfo.com, [En ligne] <http://www.parisinfo.com/paris-en-chiffres/>

<sup>12</sup> Office du Tourisme et des Congrès de Paris, Fréquentation culturelle à Paris 2009-2010 ; le dynamisme des musées et des monuments parisiens récompensé par de bons résultats, communiqué de presse du 17 septembre 2010, [En ligne] [http://www.parisinfo.com/uploads/3f/CP\\_frequentationculturelle\\_2010\\_1.pdf](http://www.parisinfo.com/uploads/3f/CP_frequentationculturelle_2010_1.pdf)

le lieu où la métropole francilienne se consomme socialement parlant parce que c'est l'espace de l'expérience urbaine par excellence qui répond à un « désir visibilité sociale » (Kokoreff, 1994). Paris permet la confrontation à l'altérité centrale, notamment pour les jeunes franciliens (Buffet, 2006) qui s'y rendent en masse les fins de semaine. Cette animation centrale, réelle ou fantasmée, est un moteur des centralités contemporaines « fréquentées en vertu même de la montée en puissance des besoins de manifestation fusionnelle et des demandes de mise en scène des occurrences de rencontre. » (Devisme, 2005, p. 255). Parce que la foule attire et admire la foule (Tarde, 1989 ; Lerup, 1978 ; Jolé, 2006), c'est la foule elle-même qui devient un élément d'attractivité. La mettre en scène revient à renouveler continuellement les potentiels motifs de visite du centre. Ainsi, à côté de l'offre culturelle et ludique structurelle et payante, l'offre conjoncturelle de rassemblements dans les espaces publics participe de la centralité contemporaine.

Paris s'est engagée depuis la fin des années 1990 dans une politique événementielle qui peut être analysée comme une tentative de réenchâtement du cadre de vie central « en le parant de toutes les charmes d'une urbanité aussi festive que factice » (Garnier, 2008, p.9). Cette « mobilisation du spectacle » (Harvey, 1995) se déploie dans une ville de plus en plus immatérielle où l'attractivité se construit sur une néo-économie de l'entertainment apportant une plus-value à la vie urbaine qui s'exporte par l'image. Ainsi, les événements ludiques et festifs dans les espaces publics lient le centre traditionnel à l'image d'une société rassemblée et en train de se faire (Boullier, 2010), médiatiquement valorisable. Ces « polarités temporaires » (Wiel, 2003, p. 181) replacent temporairement la ville dans ses limites en théâtralisant l'urbanité métropolitaine au centre. De par son statut de capitale Paris accueille des événements d'envergure nationale et internationale qui augmentent sa fréquentation et travaillent son image : l'arrivée du tour de France, Roland-Garros, plusieurs championnats du monde (judo en 2011, escrime en 2010, athlétisme en 2003) ou encore la Fashion-Week. De par l'ampleur du réservoir de visiteur que lui procure l'Ile-de-France, Paris est la ville des plus importantes Fêtes de la Musique, Gay Pride et Techno-Parade mais aussi rando-rollers ou courses à pieds (marathon et semi-marathon) en termes d'affluence. Enfin, Paris abrite plus de 20 événements divers et gratuits dans ses espaces publics, répartis sur 378 lieux (Pradel, 2005) dont le Festival Musique et Cinéma en Plein Air (1997), le Festival du Printemps des Rues (1998), Techno Parade (1998), les Manèges de Noël (2001), Paris sur Glace (2001), le Marché de Noël des Champs-Élysées (2007), le Cinéma au Claire de Lune (2001), la Fête Foraine des Tuileries (2002), Paris-Plages (2002) ou Nuit Blanche (2002). Ces événements et bien d'autres marquent la centralité en inscrivant Paris dans un agenda festif, en attirant l'attention médiatique et en augmentant sa fréquentation. La Nuit Blanche et Paris-Plages sont des archétypes de ces « centralités de mise en scène » construites autour de l'ambiance, du spectacle et de la mise en valeur des centres historiques (Bourdin, 2003). Par une thématique, un panel de perceptions cohérente, la sécurité et des aménagements qui jouent sur l'imaginaire, le symbole, le récit et l'ambiance des lieux Paris-Plages a attiré 2,3 millions de personnes en 2002, 3,8 millions en 2005 et près de 4 millions en 2008<sup>13</sup> dont 50 % de franciliens hors-Paris (Pradel, 2010) et la Nuit-Blanche 2010 a drainé 1,5 million de personnes selon la Mairie de Paris. Ces mises en scène d'une urbanité ludique et festive parent la centralité traditionnelle d'une dimension expérientielle et sensible (Devisme, 2005) qui est recherchée par les métropolitains. La centralité accepte alors un caractère plus mouvant dans laquelle l'animation remplace la fonction et la densité passante remplace la densité habitante.

Les dimensions sociales et symboliques de Paris telles que nous les avons abordées s'articulent aux dimensions fonctionnelles et résidentielles analysées plus haut pour préserver son influence centrale à l'échelle métropolitaine. Mais Paris ne doit pas s'endormir sur ses lauriers. La fréquentation et l'animation d'une ville est soumise à des fluctuations plus rapides et des ressources plus fragiles que son assise économique et la composition de sa population. Si la facette patrimoniale de Paris fait partie de ses atouts indiscutables, Paris aurait « raté son entrée dans la ville ludique » (Burgel, 2008, p. 96) et son offre culturelle doit évoluer. L'affaiblissement de sa vie nocturne, en partie à cause de la législation contre le bruit, ou le moindre soutien au milieu de la culture underground (musique, arts plastiques) ont participé à déclasser Paris au profit de Berlin ou Londres pour les touristes jeunes et noctambules (Epstein, 2001). De même, la normalisation, touristification, marchandisation à outrance des espaces-publics et leur surveillance accrue peut influencer l'animation et la fréquentation d'un centre moins accessible, cosmopolite et, au final, moins intégrateur.

---

<sup>13</sup> Données : Mairie de Paris, [www.paris.fr](http://www.paris.fr)



#### 4. Conclusion

Si l'émergence ou le renouveau de centres en périphérie est incontestable, et porté par les politiques d'aménagement, Paris demeure au sein de l'Île-de-France le territoire qui accumule le plus de propriétés économiques, géographiques, sociales, historiques, fonctionnelles, la plaçant en tête dans le classement hiérarchique des différents centres constituant la métropole. Cette « course en tête » est toutefois le fruit d'importantes réorganisations au cours des récentes décennies.

Pour conserver son titre, Paris joue ainsi en partie sur de nouveaux registres, notamment festifs tout en cherchant à préserver sa dimension historique et culturelle. Ce glissement vers des stratégies événementielles ancrées dans l'espace collectif réaffirme la centralité « comme étant le moment de rencontre, de l'épreuve de la foule, à l'occasion des grands rendez-vous, fêtes ou festivals... » (Devisme, 2005, p. 262). Il peut être interprété comme une tentative de relocaliser la centralité métropolitaine en instrumentalisant les ressorts de la fête, stipulation au rassemblement, pour signifier l'urbanité centrale, car « virtuellement, n'importe quoi peut se passer n'importe où. Ici ou là une foule peut se rassembler, des objets s'amonceler (...) d'où le caractère fascinant de l'urbain : la centralité est toujours possible » (Lefebvre, 1970, p.174). La ludicisation et touristification de Paris est une forme de réponse à la perte de prégnance des centralités fondées sur des fonctions traditionnelles car la centralité se bâtit aussi à coup d'images et de symboles valorisant des modes de vie agréables au sein d'une société rassemblée dans un environnement urbain de qualité. La captation des activités de temps libres par une offre de loisir au sens large devient un levier important d'organisation de la centralité métropolitaine. Cette dernière joue sur de nouveaux registres d'attractivité, reflets idéalisés d'une société plus hédonique et ludique, mais aussi sur de nouvelles populations cibles qui ne sont pas forcément (ou pas en priorité) les habitants, mais les touristes et les visiteurs. D'où l'importance du traitement des espaces publics centraux, supports privilégiés de la vie urbaine, qui doivent conserver leur accessibilité et leur rôle intégrateur en offrant symboliquement et fonctionnellement un droit à la ville pour tous.

Ainsi dans une métropole multiple, le « droit à la centralité » est un défi autant qu'une interrogation. Paris, placée au centre d'une unité urbaine de plus de 10 millions d'habitants, n'est plus à même de jouer, dans ses limites historiques, le même rôle intégrateur que jadis. Le débordement de la centralité traditionnelle peut être une solution si les espaces qui sont sous son influence directe sont traités pour offrir, autant que faire se peut, les éléments recherchés dans le centre, « les signes de l'urbain [que] sont les signes du rassemblement : les choses qui permettent le rassemblement », sous-entendu les espaces publics de qualité et leur aménagements, y compris temporaires, c'est-à-dire « les stipulations du rassemblement (sièges, lumières, etc.). » (Lefebvre, 1970, p. 159). La périphérie parisienne abrite aussi des lieux de loisirs et de culture attractifs (Palais de Versailles, Parcs Disneyland, etc) et des événements (Rock en Seine à Saint Cloud, Festival de Saint-Denis, Fête de l'Humanité à La Courneuve, Festival Jazz Musette des Puces à Saint-Ouen, etc.) potentiellement capables d'animer localement mais aussi d'attirer touristes et parisiens. Cependant, la périphérie directe de Paris semble avoir du mal à dépasser son statut de voisine d'une ville si riche en capital symbolique et en actifs culturels et événementiels. Dans la métropole multiple, les villes périphériques qui tentent de s'affirmer comme les lieux d'une vie urbaine autonome et attractive sont encore liées au dynamisme de Paris, sa population, sa médiatisation et son poids économique. Le « droit à la ville » doit ainsi se décliner localement pour repenser, dans la métropole multiple, l'organisation de l'accessibilité aux richesses économiques.

Car Paris conserve par ailleurs des attributs plus traditionnels de la centralité économique (fonctions de commandement) et socio-démographiques (classes aisées), mais ceux-ci se trouvent en quelque sorte exacerbés et conduisent progressivement à l'éviction des classes populaires, dégradant une mixité autrefois constitutive de la centralité parisienne : c'est flagrant pour ce qui concerne les résidents, mais il serait intéressant d'analyser dans quelle mesure la fréquentation de Paris par les classes populaires (en dehors de ceux qui viennent y travailler) a baissé, du fait de la réorganisation non plus seulement de Paris mais de l'ensemble de la métropole, dont la présence de nouvelles centralités et l'étalement urbain (en effet le coût de l'accès à Paris par les transports en commun est vraiment élevé au-delà d'une trentaine de kilomètres). L'accès à l'emploi de la capitale pour les catégories modestes (employés, ouvriers) est par ailleurs un problème, dans un contexte où la proportion d'emplois modestes occupés par des résidents ne cesse de diminuer depuis trente ans et où l'accès à Paris pour ces catégories devient très difficile. Sans parler du coût de la vie à Paris pour ces ménages, plus élevé qu'en périphérie. Pourtant, même si l'emploi ouvrier a beaucoup baissé à Paris, ce n'est pas le cas des emplois d'employés qui sont encore nombreux, liés notamment à l'hébergement, à la restauration et au commerce.

Pour partie, les recompositions que connaît la capitale sont le fruit de dynamiques d'échelle métropolitaines : elles sont largement relayées par la municipalité, et répondent à des aspirations des acteurs économiques et privés (les plus aisés) qui habitent la métropole et y travaillent. Dans une certaine mesure notre analyse suggère, par ailleurs, que les politiques de rééquilibrage des localisations et des fonctions métropolitaines (villes nouvelles, etc.) ont contribué à renforcer l'attractivité parisienne qui, plus que jamais, est le territoire métropolitain doté de la meilleure accessibilité (à l'échelle métropolitaine et au-delà). Le polycentrisme actuel, couplé à des réseaux de transport qui ont peu évolué, contribue à renforcer la position dominante du centre traditionnel comme lieu de meilleure accessibilité (depuis la métropole/à la métropole/depuis le reste du monde/vers le reste du monde). Enfin les mutations parisiennes échappent, probablement pour une part croissante, à la seule dimension métropolitaine, et relèvent de la mondialisation de l'activité économique et de la métropolisation à l'échelle mondiale (mise en réseau des grandes métropoles).

Les dynamiques de composition et recomposition structurelle, fonctionnelle, sociale et symbolique de la centralité parisienne questionnent le principe de « droit à la ville » dans la métropole multiple souvent synonyme de droit au centre dans une aire urbaine étalée. Car l'accès différencié à la centralité relève non seulement d'un changement d'échelle, la taille démographique et géographique ne pouvant plus offrir un accès collectif à la centralité, mais surtout de l'inachèvement de cette dilatation de la centralité, qui laisse de côté plusieurs éléments propres à sa définition, comme les ressources urbaines et les emplois. L'idée selon laquelle la diversité de composition sociale et économique, signe d'urbanité et de centralité (Claval, 1981 ; Lévy, 1994), semble de moins en moins constituer un attribut de la ville-centre, soulève des interrogations. L'augmentation des prix immobiliers, l'embourgeoisement du centre, la réhabilitation (municipale et individuelle) d'immeubles, y compris la reconversion d'anciens espaces industriels en petits centres commerciaux ou en complexes résidentiels, et l'incapacité des pouvoirs publics et des promoteurs immobiliers à maintenir des niveaux de construction de logements pour les catégories populaires et intermédiaires, sont autant d'évolutions qui, pour n'être pas nouvelles (Cornu, 1972), contribuent à l'émergence encore incomplète d'un attribut de rehaussement social dans la détermination de la centralité, valorisée par une rhétorique urbanistique s'inscrivant dans la thématique du développement durable, et affrontent dans le même temps le refus des catégories intermédiaires et aisées au nom de la qualité de la vie locale et d'une certaine patrimonialisation de la ville. À ce titre, on peut légitimement se demander si la centralité symbolique et celle de diversité sociale ne sont pas en tension, et dans quelle mesure la première contribue au déclin ou à la transformation de la seconde.

### Références bibliographiques

- Aguiléra A., 2005, « Growth in Commuting Distances in French Polycentric Metropolitan Areas : Paris, Lyon and Marseille », *Urban Studies*, vol.42, n°9, pp. 1537-1547.
- Aguiléra A., Massot M.H., Proulhac L., 2006, « L'intégration du périurbain francilien à la métropole parisienne. Une mesure par les flux quotidiens de personnes », in Larceneux A., Boiteux-Orain C. (dir), *Paris et ses franges. Etalement urbain et polycentrisme*, Editions Universitaires de Dijon, pp.73-97.
- Aguiléra A., Mignot D., 2010, « Formes urbaines et mobilités » : des liens discutés », in Massot M.H. (dir), *Mobilités et modes de vie métropolitains*, Editions l'Oeil d'Or.
- Aguiléra A., Mignot D., 2011, « Multipolarisation des emplois et mobilité domicile-travail; Une comparaison de plusieurs aires urbaines françaises », *Revue Canadienne de Sciences Régionales*, vol.33, n°1, pp. 83-100.
- Aguiléra, A., S. Wenglenski, and L. Proulhac (2009), Employment suburbanisation, reverse commuting and travel behaviour by residents of the central city in the Paris metropolitan area, *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 43(7), 685-691.
- Anas A., Arnott R., Small K.A., 1998, « Urban Spatial Structure », *Journal of Economic Literature*, vol.36, pp.1426-1464.
- APUR (2008), Paris, + 44 000 habitants, entre le 01/01/1999 et le 01/01/2006, *Note de 4 pages*, 28.
- Ascher F., Baudin G. & Bourdin A., 2002, *La société urbaine du 21<sup>ème</sup> siècle*, rapport IAURIF, [En ligne] URL : [http://www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/groupe\\_documents/doc\\_pdf/societe\\_urbaineLTMU.pdf](http://www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/groupe_documents/doc_pdf/societe_urbaineLTMU.pdf)
- Augé M., 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris : Aubier, 107 p.
- Bacqué, M.-H., and Y. Fijalkow (2006), En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000), *Sociétés Contemporaines*, 63, 63-83.
- Barthes R., 1964, *La Tour Eiffel*, Delpire Editeur,
- Beckouche, P. (1992), Une région parisienne à deux vitesses : l'accroissement des disparités spatiales dans l'Île-de-France des années 1980, *Strates*, 7, 85-103.
- Beckouche, P., and E. Vire (1997), *Géographie économique de la région parisienne*, 139 pp., DREIF, Paris.

- Beckouche, P., and E. Vire (1998), La recomposition du centre économique parisien, in *Données urbaines 2*, edited by M. F. Mattei and D. Pumain, pp. 287-296, Anthropos, coll. Economica, Paris.
- Benoit, P., J.-M. Benoit, F. Bellanger, and B. Marzlof (Eds.) (1993), *Paris 1995, le grand desserrement : enquête sur 11 millions de Franciliens*, 301 pp., Romillat, Paris.
- Berroir S., Mathian H., Saint-Julien T., 2002, « Déplacements domicile-travail : vers le polycentrisme », *INSEE Ile-de-France Regards*, n°54, avril, pp. 5-8.
- Berroir, S., H. Mathian, T. Saint-Julien, and L. Sanders (2004), *Mobilités et polarisations : vers des métropoles polycentriques : le cas des métropoles francilienne et méditerranéenne*, UMR Géographie-Cités, Université Paris1, Université Paris7, ENS Lettres Sciences Humaines Lyon, Paris.
- Bessy, P., and N. Tabard (1990), *Typologie socioprofessionnelle de l'Île-de-France*, 81 pp., INSEE, Paris.
- Bidou-Zachariasen, C. (Ed.) (2003), *Retours en ville*, Descartes et Cie, Paris.
- Boiteux-Orain, C., and R. Guillain (2004), Changes in the intrametropolitan location of producer services in Île-de-France (1978-1997): do information technologies promote a more dispersed spatial pattern?, *Urban Geography*, 25(6), 550-578.
- Bonvalet, C., and D. Lefebvre (1983), Le dépeuplement de Paris, 1968-1975 : quelques éléments d'explication, *Population*, 38(6), 941-958.
- Bordreuil J.-S., 2004, « Culture, attention visuelles et orchestrations des mobilités » in. Allemand S., Ascher F. & Lévy J. (dirs.), *Les sens du mouvement*, Paris : Belin, pp. 207-217.
- Bourdeau-Lepage L., Huriot J.M., Perreur J., 2009, « A la recherche de la centralité perdue », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp.549-572.
- Boullier D., 2010, *La ville événement. Foules et publics urbains*, Paris, PUF, 145 p.
- Bourdin A., 2003, « Anatomie des nouvelles centralités » in. *Centralité dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?* Lyon : CERTU, pp. 76-89
- Bouvier, C. (2003), *Zone dense*, Paris : Direction Régionale de l'Équipement d'Île-de-France, 60 p
- Brun, J., and Y. Chauviré (1983), La ségrégation sociale : observations critiques sur la notion et essais de mesures à partir de l'exemple de Paris (1962-1975), in *Actes du colloque de géographie sociale de Lyon (14-16 octobre 1982)*, edited by D. Noin, pp. 102-133, GUERES, Lyon.
- Buffet L., 2006, « De l'appropriation du quartier à la découverte de la grande ville. L'influence des bornes de la ville sur les usages spatiaux » in, BONNET M. & AUBERTEL P., *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF
- Buisson M.A., Mignot D., Aguiléra-Belanger, 2001, « Métropolisation et polarités intraurbaines. Le cas de Lyon », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp. 250-271.
- Burgel G., 2008, *Paris meurt-il ?* Paris : Perrin, 181 p.
- Burgel, G. (1999), *Paris, avenir de la France*, 198 pp., L'Aube, La Tour d'Aigues.
- Burgel, G. (2006), *La revanche des villes*, 239 pp., Hachette Littératures, Paris.
- Butler, T., C. Hamnett, and M. Ramsden (2008), Inward and upward: making out social class change in London, 1981-2001, *Urban Studies*, 45(1), 67-88.
- Camagni, R. (1996), *Principes et modèles de l'économie urbaine*, 382 pp., Economica, Paris.
- Carmona, M. (1979), *Le Grand Paris : l'évolution de l'idée d'aménagement de la région parisienne*, 703+339 pp., Paris.
- Castells M., 1973, *La Question urbaine*, Paris, François Maspero, 451 p.
- CERTU, 1999, *Nouvelles centralités, nouvelles pratiques. Les pratiques sociales dans les centres commerciaux de périphérie : pôles commerciaux ou pôles d'intégration*. Lyon : CERTU, coll. Débats, n°18, 79 p.
- Chadoir P. & Ostrowétsky S., 1996, « L'intervention culturelle en espace public en villes nouvelles et villes moyennes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 70, pp. 79-88
- Choay, F. (1994), Le règne de l'urbain et la mort de la ville, in *La ville: art et architecture en Europe, 1870-1993*, edited by J. Dethier and A. Guiheux, pp. 26-35, Éditions du Centre Pompidou, Paris.
- Chombart de Lauwe, P. H. (1982), *La fin des villes : mythe ou réalité*, 246 pp., Calmann-Lévy, Paris.
- Claval, P., 1981, *La logique des villes : essai d'urbanologie*, Paris : LITEC.
- Clerval, A. (2008), *La gentrification à Paris intra-muros : dynamiques spatiales, rapports sociaux et politiques publiques*, 612 pp, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Cornu, M. (1972), *La conquête de Paris*, 343 pp., Mercure de France, Paris.
- Crouzet, E. (2001), *Géographie économique des bureaux : l'organisation urbaine en question*, L'Espace Géographique, 3-2001, 256-264.

- Davezies L., 2004, « Temps de la production et temps de la consommation : Les nouveaux aménageurs des territoires ? », *Futuribles*, n°295
- Davezies, L. (2008), Paris s'endort... *La vie des idées, En ligne* : <http://www.laviedesidees.fr/Paris-s-endort.html>.
- Devisme L., 2005, *La ville décentrée. Figures centrales à l'épreuve des dynamiques urbaines*. Paris : L'Harmattan, 296 p.
- Diziain, R. (2006), Le London Plan joue la carte du bureau, *Cahiers de l'IAURIF*, 145, 118-125.
- Diziain, R. (2009), Construction de bureaux : proche du métro, loin de l'objectif polycentrique, *Note rapide IAU-IDF*, 490.
- Epstein R., 2001, « Les raves ou la mise à l'épreuve underground de la centralité parisienne », *Mouvements*, n°13, p. 73-80.
- Esponda, M., 2003, Profil socio-démographique des Parisiens, *Paris-Projet*, 34-35, 90-100.
- Fache J., 2008, *Acentralité spatiale : de la centralité théorique au projet territorial*, Mémoire d'HDR.
- Fleury A., 2008, « La rue "branchée" contemporaine : un nouveau modèle de rue parisienne ? » in : Flonneau M., *La rue parisienne aux XIXe et XXe siècles*, Paris, L'Harmattan
- Flonneau, M. (2006), Par-delà la frontière du périphérique : l'automobile, Paris et les enjeux rejoués de la centralité et de la conscience de la ville, in *La ville et ses bornes*, edited by D. Fraboulet and R. D., pp. 175-186, Nolin, Paris.
- Fourcaut, A., and M. Flonneau (2005), *Une histoire croisée de Paris et de ses banlieues à l'époque contemporaine : bilan d'étape*, 33 pp., Mairie de Paris, Paris.
- Fourcaut, A., E. Bellanger, and M. Flonneau (Eds.) (2007), *Paris/banlieues : conflits et solidarités, historiographie, anthologie, chronologie, 1788-2006*, 478 pp., Créaphis, Paris.
- Garnier J-P, 2008, « Scénographie pour un simulacre : l'espace public réenchante », *Espaces et Sociétés*, n°134, pp. 67-81
- Garreau J., 1991, *Edge cities*, Doubleday, New York.
- Gaschet F., 2001, *La polycentralité urbaine*, Thèse en Sciences Economiques, Université Montesquieu Bordeaux IV, décembre, 345 p.
- Gaschet F., Aguiléra A., 2005, "Externalités: forme et croissance des villes", in Lacour C., Perrin E., Rousier N. (dir.), *Les nouvelles frontières de l'économie urbaine*, éditions de l'Aube, pp. 103-125.
- Gaschet F., Lacour C., 2002, « Métropolisation, centre et centralité », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1, pp. 49-72.
- Gerber, P. (2000), Gentrification et confort postmoderne : éléments émergents de nouvelles centralités. L'exemple de Strasbourg, 581 pp, Université Louis Pasteur - Strasbourg I, Strasbourg.
- Gerber, P., Gentrification et confort postmoderne éléments émergents de nouvelles centralités. L'exemple de Strasbourg. [En ligne] <http://www.ceps.lu/pdf/6/art983.pdf>
- Halbert, L. (2006), The polycentric city region that never was: the Paris agglomeration, Bassin Parisien and spatial planning strategies in France, *Built Environment*, 32(2).
- Harvey D., 1995, « L'accumulation flexible par l'urbanisation réflexions sur : le « postmodernisme » dans la grande ville américaine », *Multitude Web*, [En ligne] URL : <http://multitudes.samizdat.net>
- Jaillet, M.-C. (2001), Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ?, in *La nouvelle question urbaine : actes du séminaire (1999-2000)*, edited by J. Donzelot and M.-C. Jaillet, pp. 23-44, Plan Urbain, Ministère de l'Équipement, Paris.
- Jole M., 2006, « Le destin festif du Canal Saint-Martin », *Pouvoirs*, n°116, pp. 117-130
- Kokoreff M., 1994, « La dimension spatiale des modes de vie des jeunes : le cas d'une cité de la banlieue parisienne », *Sociétés contemporaines*, Vol. 17, pp. 29-49.
- Korsu, E. (2006), Paris à l'épreuve de la déconcentration : quelles populations, quels emplois, quelles mobilités ? Rapport de recherche pour la Ville de ParisRep., LVMT, Marne la Vallée.
- Korsu, E., and M.-H. Massot (2006), Rapprocher les ménages de leurs lieux de travail: les enjeux pour la régulation de l'usage de la voiture en Île-de-France, *Cahiers Scientifiques du Transport*(50), 61-90.
- Larroque, D., M. Margairaz, and P. Zembri (2002), Paris et ses transports, XIXe-XXe siècles. Deux siècles de décisions pour la Ville et sa région, 408 pp., Éditions Recherches, Paris.
- Léo P.Y., Philippe J., 1998, « Tertiarisation des métropoles et centralité », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1, pp.63-84.
- Lerup L., 1978, *Building the Unfinished: Architecture and Human Action*, Sage Publications, 169 p.
- Lash S. & Urry J., 1994, *Economies of Signs and Space*, Londres : Sage publication, 368 p.
- Lash, S., and J. Urry (1994), *Economies of signs and space*, SAGE Publications, London.

- Lévy, J. (1994), *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction publique*, 442 pp., Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris.
- Lipovsky G., 2004, *Les Temps hypermodernes*, Paris : Grasset, 125 p.
- Lipton, S. G. (1977), Evidence of central-city revival, *Journal of the American Planning Association*, 43(April), 136-147.
- Marchand, B. (1993), *Paris, histoire d'une ville (XIXe-XXe siècle)*, 438 pp., Seuil, Paris.
- Massot M.H. (dir), 2010, *Mobilités et modes de vie métropolitains*, Editions l'œil d'Or.
- McMillen D.P., 2001, « Non parametric employment subcenter identification », *Journal of Urban Economics*, vol.50, n°3, pp.448-473.
- Monnet J., 2000, « La dimension symbolique de la centralité », *Cahier de Géographie du Québec*, vol. 44, n°123, pp.399-418
- Noin, D. (1984), *Atlas des Parisiens*, CNRS, Paris.
- Ozouf M., 1989, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, La Fleche : Gallimard, 473 p.
- Padeiro, M. (2009), *Le métro hors les murs : prolongements du métropolitain et évolution urbaine de la banlieue parisienne*, 492 pp, Université Paris-Est, Marne la Vallée.
- Pinçon M. & Pinçon-Charlot M., (entretien par Nadine Roudil), « La grande bourgeoisie, une classe mobilisée sur tous les fronts », *Métropolitiques*, 15 avril 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-grande-bourgeoisie-une-classe.html>
- Pinçon, M., and M. Pinçon-Charlot (2004), *Sociologie de Paris*, 121 pp., La Découverte, Paris.
- Pradel B., 2010, *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*, thèse de doctorat de sociologie de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, dirigée par Francis Godard et Marie-Hélène Massot, soutenue le 27 novembre, 548 p.
- Préteceille, E. (2003), *La division sociale de l'espace francilien : typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, CNRS - Observatoire sociologique du changement, Paris.
- Roncayolo M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris : Gallimard, coll. Folio/essais, 280 p.
- Salomon, M., and J. Voisin (1989), *Transformations urbaines de la ceinture de Paris et Boulevard Périphérique : étude exploratoire sur le processus de transformation des tissus urbains de part et d'autre du boulevard périphérique à Paris et en banlieue depuis sa création en 1959*, 34 pp., Paris.
- Sarzynski A., Hanson R., Wolman H., 2005, *All Centers Are Not Equal: An Exploration of the Polycentric Metropolis*, GWIPP Working Paper Series n°015, 35 p.
- Sassen, S. (1991), *The global city : New York, London, Tokyo*, 447 pp., Princeton University Press, Princeton.
- SDAURP (1965), *Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne*, 247 pp., La Documentation Française, Paris.
- Servais M., Thomas I., Van Dyck H., Verhetsel A., 2007, « Polycentrisme urbain: une réalité spatialement mesurable? » *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- Simon, P. (1995), La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation, Belleville, Paris 20e, *Cahiers internationaux de sociologie*, 68, 161-190.
- Smith, N. (1979), Toward a theory of gentrification: a back to the city movement by capital, not people, *Journal of the American Planning Association*, 45(4), 538-548.
- Storper M., Venables A.J., 2004, « Buzz: Face to Face Contact and the Urban Economy », *Journal of Economic Geography*, vol.4, pp. 351-370.
- Tarde G., 1989, *L'Opinion et la foule*, Paris : PUF, 184 p.
- Terral L., 2011, « Localisation des services bancaires et centralité économique de Paris », in Mattei M.F., Pumain D. (dir), *Données Urbaines, à paraître*.
- Terral, L., and R. Shearmur (2008), Vers une nouvelle forme urbaine ? Desserrement et diffusion de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, *L'Espace Géographique*, 37(1), 16-31.
- Thiard, P. (2010), Le polycentrisme métropolitain à l'aune des mobilités d'entreprises en Île-de-France, in *Journées du Pôle Ville*, edited, p. 12, Université Paris-Est, Marne la Vallée.
- Viard J., 2002, *Le sacre du temps libre, la société des 35 heures*, Paris : Ed. de l'Aube, 216 p.
- Virilio, P. (1991), Territoire, flux et inertie, in *Villes et Transports : actes du séminaire, tome I*, edited by B. e. a. Duhem, pp. 219-227, Plan Urbain, Ministère de l'Équipement, Paris.
- Wiel M., 2003, « Où sont les marges de manœuvre en matière d'aménagement des centralités ? » in *Centralité dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?* Lyon : CERTU, pp. 90-100

Wirth L., 1938, « Le phénomène urbain comme mode de vie » in Joseph I., Grafmeyer Y., *L'École de Chicago*, Paris : Flammarion, 1979, pp. 255-273

Zukin S., 1995, *The Culture of Cities*, Cambridge : Éd. Blackwell, 318 p.